



## L'accompagnement selon Solidarités Nouvelles face au Chômage

	L'ACCOMPAGNEMENT C'EST...	CE N'EST PAS...
<b>QUI ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un chercheur d'emploi en droit de travailler, volontaire pour être accompagné, quelle que soit sa situation, son domaine d'activité et ses qualifications.</li><li>• Deux accompagnateurs membres de SNC, qui donnent du temps bénévolement.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des professionnels de l'insertion, une institution publique ou un cabinet spécialisé.</li></ul>
<b>QUOI ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un soutien personnalisé, gratuit et dans la durée.</li><li>• Un échange régulier et concret à trois - accompagnateurs et accompagné - sur la recherche d'un emploi.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Trouver un emploi à la place de la personne accompagnée.</li></ul>
<b>COMMENT ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Parler, être écouté, échanger.</li><li>• Préparer un CV, un entretien d'embauche, faire des démarches administratives, choisir une formation, décider de faire un bilan, etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appliquer des recettes toutes faites.</li><li>• Faire les démarches à la place de la personne accompagnée.</li></ul>
<b>POURQUOI ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour ne pas être seul dans ses démarches, pour être encouragé à tenir ses objectifs.</li><li>• Pour compléter le service public de l'emploi.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire plaisir à un parent ou à des amis.</li><li>• Remplacer le service public de l'emploi.</li></ul>
<b>OÙ ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au café, dans une salle de réunion, etc. et, entre les rencontres, au téléphone ou par email.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chez l'accompagnateur, chez l'accompagné, ou dans un lieu institutionnel.</li></ul>
<b>COMBIEN DE TEMPS ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aussi longtemps que la personne accompagnée le souhaitera et que les accompagnateurs l'estimeront nécessaire.</li><li>• De une fois par semaine à une fois par mois selon les besoins.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ni tous les jours ni tous les trimestres.</li></ul>